

## 1. DENOMINATION DU MEDICAMENT

**CAMILIA, solution buvable en récipient unidose**

## 2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| Chamomilla vulgaris 9 CH..... | 333,3 |
| mg                            |       |
| Phytolacca decandra 5 CH..... | 333,3 |
| mg                            |       |
| Rheum 5 CH.....               | 333,3 |
| mg                            |       |

Pour un récipient unidose de 1 ml.

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

## 3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solution buvable en récipient unidose.

## 4. DONNEES CLINIQUES

### 4.1. Indications thérapeutiques

Médicament homéopathique traditionnellement utilisé dans les troubles attribués à la poussée dentaire (douleurs et rougeurs des gencives, hypersalivation, irritabilité ) chez le nourrisson.

### 4.2. Posologie et mode d'administration

#### Posologie

3 à 6 unidoses par 24 heures durant 3 à 8 jours.

Si les symptômes persistent au-delà de 3 jours, s'assurer auprès d'un professionnel de santé qu'ils relèvent d'une poussée dentaire.

#### Mode d'administration

Ouvrir le sachet.

Détacher un récipient unidose de la barrette. Fermer soigneusement le sachet contenant les autres récipients unidoses en repliant le côté ouvert.

Ouvrir le récipient unidose en tournant l'embout. Verser le contenu du récipient unidose dans la cavité buccale de l'enfant tout en maintenant l'enfant en position assise.

### 4.3. Contre-indications

Hypersensibilité aux substances actives.

### 4.4. Mises en garde spéciales et précautions d'emploi

Sans objet.

#### **4.5. Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions**

Sans objet.

#### **4.6. Fertilité, grossesse et allaitement**

Sans objet.

#### **4.7. Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines**

Sans objet.

#### **4.8. Effets indésirables**

##### **Déclaration des effets indésirables suspectés**

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : [www.signalement-sante.gouv.fr](http://www.signalement-sante.gouv.fr).

#### **4.9. Surdosage**

Sans objet.

### **5. PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES**

#### **5.1. Propriétés pharmacodynamiques**

Classe pharmacothérapeutique : médicament homéopathique.

En l'absence de données scientifiques, l'indication de ce médicament repose sur l'usage homéopathique traditionnel de ses composants.

#### **5.2. Propriétés pharmacocinétiques**

Sans objet.

#### **5.3. Données de sécurité préclinique**

Sans objet.

### **6. DONNEES PHARMACEUTIQUES**

#### **6.1. Liste des excipients**

Eau purifiée.

#### **6.2. Incompatibilités**

Sans objet.

#### **6.3. Durée de conservation**

Avant ouverture du récipient unidose : 3 ans.

Après ouverture du récipient unidose :

- Le produit doit être utilisé immédiatement.
- Jeter le récipient unidose après utilisation.
- Ne pas le conserver pour une utilisation ultérieure.

#### **6.4. Précautions particulières de conservation**

Avant ouverture du sachet : pas de précautions particulières de conservation.

Après ouverture du sachet : conserver les récipients unidoses non utilisés dans le sachet.

#### **6.5. Nature et contenu de l'emballage extérieur**

Barrette de 5 récipients unidoses type Bottle-pack (PEBD) de 1 ml conditionnée en sachet (Aluminium). Boîte de 10 récipients unidoses ou boîte de 30 récipients unidoses.

#### **6.6. Précautions particulières d'élimination et de manipulation**

Pas d'exigences particulières.

### **7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE**

#### **BOIRON**

2 avenue de l'Ouest Lyonnais  
69510 MESSIMY  
FRANCE

### **8. NUMERO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE**

- 34009 360 962-9-5 : 1 ml en récipient unidose (PEBD). Boîte de 10 unidoses.
- 34009 394 728-9-8 : 1 ml en récipient unidose (PEBD). Boîte de 30 unidoses.

### **9. DATE DE PREMIERE AUTORISATION/DE RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION**

Première autorisation : 19/05/2003

### **10. DATE DE MISE A JOUR DU TEXTE**

03/06/2017

### **11. DOSIMETRIE**

Sans objet.

### **12. INSTRUCTIONS POUR LA PREPARATION DES RADIOPHARMACEUTIQUES**

Sans objet.

## **CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DELIVRANCE**

Médicament non soumis à prescription médicale.

